



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

# DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL À PROJET 2026 FORMULAIRE ASSOCIATIONS

**Remise des dossiers de candidature avec le dossier annuel au 31 mai 2026.**

# RÈGLEMENT APPEL À PROJET 2026

Le présent règlement définit l'organisation de l'appel à projets mis en place par la Municipalité conformément à son engagement électoral.

## Article 1 – Objet

La Ville d'Arpajon dans le cadre de la délibération n°147-2009 du 16 décembre 2009 a décidé d'apporter son soutien à la vie associative arpajonnaise, notamment par l'encouragement des initiatives et innovations.

La ville apportera une aide financière à des projets menés ou à mener et qui répondront à des thèmes que nous soutenons dans le domaine de la santé, aide à la personne, sport, la culture, l'environnement, l'action sociale.

Le projet mené devra insuffler une dynamique nouvelle à l'association. Les actions issues de l'activité courante de l'association ne sont pas éligibles.

La thématique suivante sera privilégiée : préfiguration du jumelage avec Arpajon-sur-Cère

## Article 2 – Candidature et conditions de participation

La participation à l'appel à projets est ouverte à toutes les associations ayant leur siège social sur la commune ou bien, pour les associations nationales, ayant une antenne locale sur la commune.

Le dépôt d'une candidature est totalement gratuit.

Chaque association ne pourra présenter qu'un seul projet au titre de ce concours.

Les projets éligibles devront concerner les thématiques énumérées ci-dessus.

La procédure se déroule ainsi :

### **Remise des dossiers de candidature avec le dossier annuel au 31 mai 2026.**

Chaque dossier devra comporter :

- le dossier descriptif du projet
- le bilan financier ou budget prévisionnel du projet
- l'association s'engage à remettre un bilan complet du projet à l'issue de la réalisation de celui-ci.

# RÈGLEMENT APPEL À PROJET 2026

**Montant global des récompenses** : 2 000 €, soit 1000€ au 1er projet primé, 650€ au 2<sup>nd</sup> projet primé et 350€ pour le 3<sup>ème</sup> projet primé.

Les récompenses seront versées sous forme de subventions exceptionnelles sur l'année 2026 une fois l'action réalisée.

Les candidats primés s'engagent à se rendre disponibles lors du Forum des associations pour présenter leur projet.

## Article 3 – Composition du jury

Le jury est composé de membres de la commission sport et vie associative.  
Les participants s'en remettent à la souveraineté du jury.

## Article 4 – Sélection

Seuls les dossiers complets, remplissant les conditions visées dans l'article 2, seront examinés par le jury.

Le jury attachera une égale importance aux projets reçus.

Les projets présentés devront impérativement, sous peine d'être déclarés irrecevables, respecter les contraintes suivantes :

- **Viser la thématique** comme explicité dans l'article 1
- L'action doit se dérouler **dans l'année 2026**

Pour désigner les lauréats, le jury établira sa décision à partir des critères suivants :

- **L'importance du public touché par le projet (en nombre)**
- **L'importance du projet en termes d'investissement associatif.**

## Article 5 – Décision du jury

Les subventions seront versées comme décrit à l'article 2,

L'association s'engage à utiliser la subvention selon le bilan financier qu'elle aura faite dans son dossier.

Si cette condition n'est pas respectée, le jury pourra le cas échéant demander présentation des factures acquittées pour l'élaboration du projet.

**LES CANDIDATS DÉCLARENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT.**

***Lu et approuvé***



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

## FORMULAIRE 2026

Nom de l'Association .....

Adresse .....

Téléphone .....

Adresse e-mail .....

Objet et activités de l'association .....

.....

.....

Président ou Responsable .....

Tél. portable .....

Adresse e-mail .....

Nom du projet .....

Public ciblé .....

Durée du projet .....

Dates des actions .....

Lieux des actions .....

Ce projet a-t-il reçu des aides :

Nationales ou Régionales .....

Départementales .....

Communales .....

Autre .....

**Joindre le descriptif du projet à l'appui de votre candidature  
et le bilan du projet à l'issue de sa réalisation**



